

Justificatif généré le 17/03/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 17/03/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/666424
N° d'annonce : 666424

Suivant acte sous seing privé en date à Paris du 16 mars 2023, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

DENOMINATION SOCIALE :

RAISE Impact 2 GP

FORME : Société par actions simplifiée

CAPITAL SOCIAL : EUR 12.500 divisé en 25 actions de EUR 500 chacune

SIEGE SOCIAL : 39 boulevard de la Tour Maubourg 75007 Paris

OBJET SOCIAL : La Société a pour objet, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

– à titre principal, la prise de participation, en tant qu'associé commandité et/ou gérant, dans toute société de libre partenariat (fonds professionnel spécialisé prenant la forme d'une société en commandite simple) ;

– l'acquisition, la souscription, la détention et la gestion de toutes valeurs mobilières, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription, achat, fusion, scission ou autrement ;

– la participation de la Société à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets précités ou à tous objets similaires ou connexes, notamment aux entreprises ou sociétés dont l'objet serait susceptible de concourir à la réalisation de l'objet social, et ce par tout moyen, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, alliances, associations, sociétés en participation, groupements d'intérêt économique ou autres ;

– l'octroi de toutes cautions, garanties et plus généralement toutes opérations autorisées aux termes du 3ème alinéa de l'article L. 511-7 du code monétaire et financier ;

– la fourniture de toutes prestations de service en matière administrative, financière, comptable, juridique, informatique ou de gestion au profit des filiales de la Société ou de toutes autres sociétés dans lesquelles elle détiendrait une participation ; et généralement

– toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières pour :

se rattacher, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés ou à tout autre objet connexe ou complémentaire.

DUREE : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : En cas de pluralité d'associés et de prise de décision en assemblée d'associés, tout associé a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

TRANSMISSION DES ACTIONS : En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut céder ou transmettre librement ses actions.

PRESIDENT : RAISE Conseil, société par actions simplifiée au capital de 289.855 euros, dont le siège social est sis 39 boulevard de la Tour Maubourg, 75007 Paris, et identifiée sous le numéro 790 891 592 RCS Paris.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris.

POUR AVIS

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : #a38K8gxj

<https://digitalisation.actulegales.fr/#a38K8gxj>

